

Monsieur le Président, je proposerais également que le groupe consultatif mixte des FCE, tel qu'il est prévu dans le projet de texte occidental du Traité, soit mis en pratique immédiatement ou dès la signature du Traité.

Il est prévu qu'une période transitoire existe entre la signature et l'entrée en vigueur du Traité et que les parties, à ce moment-là, pourront commencer à échanger les informations substantielles telles que le niveau maximum de dotation.

Il serait essentiel que pendant cette période intérimaire un forum existe au sein duquel les parties pourraient discuter des informations à échanger et des demandes de clarification -- des éclaircissements.

Monsieur le Président, ne sous-estimons pas les tâches dont nous allons nous charger en appliquant ce Traité. L'installation opportune et la mise en activité du groupe consultatif mixte ne peuvent qu'accroître les perspectives heureuses d'une bonne application.

Monsieur le Président, je reviens maintenant au sujet des Ciels Ouverts. D'après les Pays-Bas, l'établissement d'un régime de Ciels Ouverts, consistant de survol, de surveillance non armée régulière, est la première mesure logique d'accroissement de la confiance entre l'Est et l'Ouest. Cela accroîtra la transparence entre nos pays pour ce qui est de la situation militaire de nos pays réciproques. Cela contribuera à la stabilité, dans une période de grands changements en Europe, et cela pourra faciliter la gestion de ces changements.

En outre, l'initiative Ciels Ouverts peut compléter de façon fort utile les accords de vérification dans le cadre des accords de limitation des armements. Nous devrions essayer de créer un régime de Ciels Ouverts qui soit à la fois souple et efficace.

Tout mécanisme bureaucratique lourd, toute procédure encombrante doit être évitée. Les pays membres de l'OTAN sont déjà parvenus à un certain accord à cet égard. Les sujets auxquels nous accordons une grande importance concernent plus particulièrement la coordination des vols d'observation qui devront avoir lieu, le rassemblement des ressources et le partage des informations obtenues à la suite des survols dans le cadre de Ciels Ouverts.

Les pays devraient également avoir la possibilité de se regrouper en une unité afin de recevoir, d'être les hôtes des survols dans le cadre de Ciels Ouverts et d'accepter conjointement le quota s'appliquant à une masse terrestre globale.

J'aimerais d'ailleurs informer la Conférence que nous avons discuté de cette possibilité avec la Belgique et le Luxembourg et que nous avons l'intention de nous présenter ensemble comme un groupe, le Groupe Benelux. Pour que les survols de Ciels Ouverts soient efficaces et crédibles, les équipages conduisant les survols d'observation devraient être, de l'avis de mon pays, être équipés